

Deuxième manche de la Coupe de France – Sarcelles – 14 janvier 2024

Le dimanche 14 janvier 2024 s'est déroulée au Centre aquatique intercommunal Christiane et Guy Canzano la deuxième manche de la Coupe de France d'apnée indoor.

Organisée par la Commission régionale apnée Île-de-France et la Commission apnée du CODEP 95, cette manifestation a permis à 46 compétiteurs de réaliser de très belles performances telles :

- Apnée statique : Sylvie de Beaucaron : 7' 49" 97 et Laurent de Beaucaron : 8' 29" 90
- Apnée dynamique sans palme : Céline Jacky : 163,00m, Valentin Nys : 158,60m et Benoit Maison-Blanche : 157,83m
- Apnée dynamique mono palme : Marion Noulhiane : 187,00m, Béatrice Erwein : 178,75m, Diter Braet : 200,00m et Xavier Delpit : 191,50m
- Apnée dynamique bi palmes : Emmanuelle Menou-Arnoux : 150,00m, Arnaud Manner : 202,50m et Benoît Maison-Blanche : 200,80m
- Apnée dynamique sans palme : Céline Jacky : 163,85m, Valentin Nys : 158,60m et Benoit Maison-Blanche : 157,83m
- Sprint apnée 8 x 50m : Camille Montigny : 6' 10 91 et Charly Boricaud : 04' 22" 06

Merci à l'équipe d'organisation et plus particulièrement à Magalie Fockeu, Marjolaine Spiess et Patrick Constant.

Merci à l'ensemble des juges présents supervisés par Henri-Pierre Maders, juge principal et Marjolaine Spiess, juge principal assistant.

Merci aux apnéistes de sécurité encadrés par Danny Segui et Philippe Garnier.

Merci à l'ensemble des bénévoles du club de Sarcelles et notamment Chafi Belayachi, président.

Merci pour finir à Henri-Pierre Maders, président de la Commission régionale apnée Île-de-France et Dominique Asaro, Président du CODEP 95 pour leur soutien.